

CRISE DU CORONAVIRUS :

LES CABINETS MEDICAUX DE SPECIALITE EN DANGER DE FERMETURE DEFINITIVE

Paris, le 7 avril 2020

Communiqué de Presse

L'épidémie du Coronavirus risque d'entraîner la disparition des cabinets médicaux libéraux et, en tout premier lieu, ceux de la médecine de spécialité.

Deux raisons principales :

- **L'annulation de toute activité médicale « non urgente » dans le cadre du plan blanc déclenché le 6 mars dernier ;**
- **Les mesures de confinement rendent désertes les salles d'attente.**

Pour autant, les médecins spécialistes, en l'absence de toute concertation, se sont réorganisés pour continuer, partout, à répondre à la population...

A ce jour, la baisse de l'activité est en moyenne de 80%. Celle-ci est variable selon les spécialités et les régions avec : près de 90% pour la chirurgie, 70% pour la pédiatrie et l'endocrinologie ou 85 % pour la radiologie ou les anatomopathologistes.

Des mesures d'accompagnement pour les entreprises, en concertation avec les partenaires sociaux ont été rapidement mises en place. Les établissements de soins sont dès à présent accompagnés au travers de mesures financières effectives. Ils vont recevoir mensuellement 1/12ème de leur chiffre d'affaires annuel.

Concernant les médecins libéraux, le ministre de la Santé a laissé à la CNAM le soin de la concertation avec les syndicats historiques et poly catégoriels, avec leurs quelques centaines d'adhérents restants encore.

Aucun d'entre eux n'a consulté les syndicats de verticalités de spécialistes, pour connaître et comprendre les besoins spécifiques du terrain.

La CNAM, en tant qu'interlocuteur désigné, s'obstine à ignorer le premier syndicat de spécialistes Avenir Spé, sous le prétexte qu'il ne serait pas « anciennement représentatif » ! Le résultat est tristement éloquent : le seul syndicat, reconnu à l'échelon Européen et fédérant 80% des spécialités, est hors-jeu car non signataire de la convention alors que nous sommes en temps de guerre sanitaire !

Cette situation est incompréhensible, voire méprisante. En effet, la concertation doit être large et consensuelle, coconstruite dans un esprit de responsabilité économique si l'on souhaite que ces mesures soient comprises et accompagnent efficacement les praticiens de terrain dans toutes leurs diversités.

Tous les professionnels doivent être écoutés et accompagnés sans exception, le Covid-19 frappe sans distinction les médecins quelle que soit leur spécialité ou leur mode d'exercice.

Avenir Spé, par sa diversité, est une force de réflexions réelle, et l'a très largement montré pendant cette crise au travers de ses propositions d'organisation émises, qui ont été toutes relayées et suivies par le gouvernement.

Avenir Spé entend alerter sur les grandes difficultés de trésorerie des cabinets médicaux de spécialistes libéraux, en clinique comme en ville, qui pourraient fermer, dès à présent, et disparaître à l'issue de la crise.

Il y a urgence à agir immédiatement.

Contact Média Avenir Spé

Dr. Patrick GASSER, Président,

DGM Conseil, Shahan (shahan@dgm-conseil.fr), Quentin (quentin.hua@dgm-conseil.fr) Thomas (thomasdeclimens@dgm-conseil.fr)



SYNDICAT NATIONAL
DES OPHTALMOLOGISTES
DE FRANCE

SNPF



Syndicat National des Médecins Rhumatologues



Syndicat Français
de Médecine PI
et de Réadaptc

SEDMEN



AFPEP - SNPP
Association Française des Psychiatres d'Exercice Privé
Syndicat National des Psychiatres Privés



Syndicat des Jeunes
Biologistes Médicaux

Avenir Spé - 79, rue de Tocqueville - 75017 PARIS - Tél. : 01.44.29.01.30 - Fax : 01.40.54.00.66 - avenir.spe@orange.fr - contact@syndicatavenirspe.fr - www.syndicatavenirspe.fr